



AÉROPORTS DE PARIS

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 27 mai 2010

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le **jeudi 27 mai 2010 à 15 heures**, à la Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin Cariou – 75019 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 8 mars 2010 (bulletin n° 29) et au journal *La Tribune* du 8 mars 2010. L'avis de convocation, comportant notamment la date de l'Assemblée Générale Mixte, a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2010 (bulletin n°55).

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet d'Aéroports de Paris (www.aeroportsdeparis.fr)¹.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, et/ou mis en ligne sur le site de la société à l'adresse ci-dessus, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonnée à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

SIEGE SOCIAL

291, Boulevard Raspail – 75675 Paris Cedex 14

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros

R.C.S. Paris B 552 016 628

¹ à l'adresse suivante :

"http://www.aeroportsdeparis.fr/Adp/frFR/Groupe/Finances/Actionnaires/Actualités/Assemblees_Generales.htm".